

Engagement, occupation et santé



Note : Pas noté

Prix

Prix ??de vente :25,00 €

[Poser une question sur ce produit](#)

Description du produit

ISBN : 978-2-9563109-0-7

Date de parution : Avril 2018

Auteur : Coordonné par Jean-Michel Caire et Arnaud Schabaille

Pages : 424 pages

Résumé:

De nombreux articles et recherches scientifiques dans ces champs cliniques variés ont montré que le maintien d'activités a un effet bénéfique sur la santé après un accident de la vie ou dans le cadre de détériorations de fonctions physiques, cognitives et comportementales.

En 2016, la traduction de l'ouvrage de Doris Pierce a été un élément déterminant pour les ergothérapeutes et a positionné l'occupation au cœur de l'ergothérapie. Le récent ouvrage sur le diagnostic en ergothérapie s'en est largement inspiré.

L'occupation s'inscrit de plus en plus dans le vocabulaire des ergothérapeutes et elle est aujourd'hui largement enseignée dans les instituts de formation initiale en ergothérapie. La science de l'occupation et les modèles qui sont en références orientent également les ergothérapeutes dans leurs choix de formation professionnelle continue (*MCRO, MOHOST, COTID, AMPS, CO-OP, etc.*).

Le temps est venu de réaliser un ouvrage sur les pratiques d'une ergothérapie qui se développe et centrée sur les occupations. Cet ouvrage fait également une place à la recherche et aux liens internationaux qui se tissent dans le domaine et doivent encore se développer. Ce livre constitue une base bibliographique sur le sujet de l'engagement occupationnel et de l'impact positif sur la santé.

Nous espérons qu'il permettra :

- Aux personnes en situation de handicap ou fragilisées et à leurs proches de percevoir ce que peut favoriser l'approche ergothérapeutique dans leur quotidien ;
- Aux professionnels de prendre conscience des formidables perspectives de l'approche centrée sur la personne et ses occupations ;
- Aux étudiants de s'engager avec enthousiasme dans un apprentissage centré sur la personne, ses proches et leurs occupations ;
- Aux politiques de santé de reconnaître les intérêts sociaux et économiques de prendre en considération dans la santé l'engagement des personnes dans leurs occupations.